

Partir de la différence et voir ce qui fait se rejoindre

Que vient faire l'animation socioculturelle dans l'enseignement spécialisé ? Ce terrain exploité habituellement par l'éducation sociale. Quelle surprise lors de la découverte de ce terrain qui m'a été attribué lors de ce module.

L'enseignement spécialisé ne m'est pas inconnu. J'ai eu l'occasion d'effectuer un stage dans ce domaine lors de ma première formation pratique à Liège en Belgique. Dans ces deux établissements, aucun animateur socioculturel n'exerce cette fonction. Cela est contradictoire avec le discours de la Haute école de travail social qui affirme que les trois options (l'éducation sociale, l'animation socioculturelle et le service social) obtiennent le même diplôme avec la possibilité d'exercer dans les trois domaines. Quelle plus-value pourrait apporter l'animation socioculturelle dans une prise en charge pluridisciplinaire des élèves en situation de handicap ?

La libre adhésion VS la contrainte

Lors de mon stage en Belgique, j'ai remarqué que contrairement à l'animation, le programme scolaire et les activités parascolaires proposés aux élèves sont imposés. Ils sont également dans un cadre où leurs présences sont obligatoires. J'ai même été particulièrement touché par le fait que certains élèves étaient obligés de participer malgré leurs refus. Ne serait-il pas possible d'accepter les limites et les envies de chacun ? C'est ici que s'opposent le plus l'éducation et l'animation.

Il est vrai que l'école est là pour transmettre un savoir et des normes sociales. En quelque sorte une politique ascendante des normes et du savoir. Ne serait-il pas possible à l'école d'offrir à ces élèves déjà exclus de la société des espaces de liberté où ils pourraient développer leurs propres normes et envies ? En quelque sorte, trouver un équilibre entre une politique d'éducation ascendante et descendante. L'animation socioculturelle possède des méthodes telles que le développement du pouvoir d'agir qui peuvent être complémentaires dans cette prise en charge. Cela serait un gain énorme en termes d'inclusion, de valorisation des compétences et d'envies de chacun. [1]

L'homogénéité VS l'hétérogénéité

L'intégration en milieu scolaire est un questionnement que je retrouve à Genève comme en Belgique. Il est évident qu'en termes de citoyenneté, d'appartenance à la communauté et de tolérance ; les gains sont immesurables. Cependant, certains de ces enfants présentent de tels besoins spécifiques qu'un enseignement, à l'heure actuelle, dans une école ordinaire paraît plus néfaste pour eux et le reste de la classe sur un plan scolaire. Il faut donc faire régulièrement la balance entre prise en charge en enseignement spécialisé qui peut amener à l'exclusion et à l'intégration dans les milieux ordinaires. Je tiens à préciser que je trouve scandaleux qu'un canton aussi riche que Genève n'offre pas les moyens humains et structurels afin d'offrir un enseignement au sein des écoles ordinaires à chacun des élèves avec leurs adversités. Cela, pratiquement 25 ans après la signature de la déclaration de Salamanque par la Suisse [2]. Il semble évident que l'homogénéité retrouvée dans les écoles spécialisées ne fait qu'exclure un peu plus cette population déjà fragilisée et ne favorise pas les pairs à s'accompagner vers le haut.

L'animation peut également avoir un rôle dans l'accompagnement vers cette inclusion. Elle a l'habitude de collaborer et de travailler en réseau avec des approches pluridisciplinaires

pour la réalisation et la gestion de projet. Cela tout en veillant aux rythmes et aux attentes de tous les participants. [3]

Les approches individuelle ET collective

Contrairement aux idées reçues, l'animation socioculturelle et l'éducation sociale sont amenées à travailler sur l'aspect individuel et collectif. Quand nous parlons d'animation socioculturelle, nous pensons tout de suite à travail communautaire ou collectif. Cependant, il est courant, en particulier, dans le domaine de la jeunesse d'avoir également des accompagnements individuels. Les demandes peuvent être diverses. Il peut s'agir d'accompagner un participant dans des projets personnels, des démarches administratives ou même des suivis lors des problématiques plus importantes comme le décrochage scolaire.

Dans l'éducation sociale, la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité sont également des volets importants. Des activités collectives sont régulièrement proposées en enseignement spécialisé lors des activités parascolaires.

Chaque action provenant de l'éducation ou de l'animation devrait prendre en compte ces deux aspects. Cependant, lors des études à la Haute école de travail social à Genève, l'apprentissage de l'approche collective est favorisé chez les animateurs à l'inverse des éducateurs.

Conclusion

J'ai pu donc constater que ces différents métiers peuvent partager différents outils, savoir-être ou faire. Pourtant, le fondement de l'animation culturelle ne s'y retrouve pas: la libre adhésion qui m'est si chère. Contrairement, à ce que l'on pense, les deux métiers sont amenés à travailler sur l'individuel et le collectif. C'est certainement la libre adhésion et la non-contrainte qui nous séparent le plus.

Cela est certainement propre à l'enseignement spécialisé et sa population, mais la participation et le pouvoir d'agir des élèves m'est bien moins perceptible que lors d'un accueil libre.

Aujourd'hui, l'animation socioculturelle a un rôle à jouer dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers. Cela est souvent oublié dans la prise en charge. Dans mon idéal, les équipes, que cela soit dans l'éducation ou l'animation, devraient être composées de membres des trois orientations afin d'être complémentaires dans leurs méthodes et actions. Dans le but, d'offrir le meilleur des accompagnements à nos différents participant.e.s ; les travailleurs sociaux devraient militer dans ce sens.

Christophe Suter

Bibliographie

[1] Le Bossé, Bilodeau, Chamberland, Martineau, Rhéaume, Parazelli, . . . Hébert. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 21 (2), 174-190.

[2] Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux adoptés par la Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux : « Accès et qualité », Salamanque, Espagne, 7-10 juin 1994.

[3] Genève, Commission cantonale des centres de loisirs et des centres de rencontres. (1993). Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève. Genève : CCCLR.